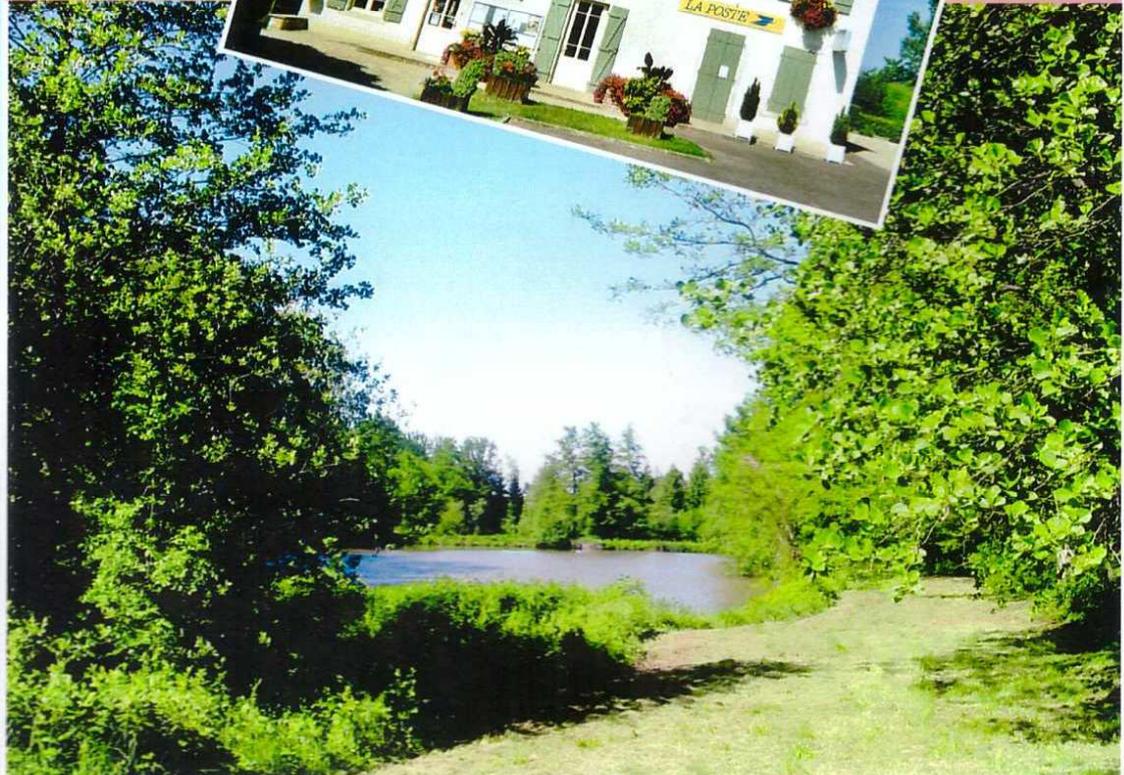


# Le Baudriérois





**BAUDRIERES**

**Bulletin  
d'information  
communale**

**ANNEE 2006**

**Sommaire**

<b>Mot du Maire</b>	<b>2</b>
<b>Travaux des Elus</b>	<b>3 à 7</b>
<b>Portrait Passion</b>	<b>8</b>
<b>Voeux de la Municipalité</b>	<b>9 et 10</b>
<b>Nouveaux Habitants</b>	<b>11</b>
<b>Lauréats scolaires et sportifs</b>	<b>12 et 13</b>
<b>Plantation d'une haie par les écoliers</b>	<b>14</b>
<b>Coeurs de Villages Plus</b>	<b>15 et 16</b>
<b>Fête de la Ruralité</b>	<b>17 à 19</b>
<b>Réalisations 2005</b>	<b>20 à 22</b>
<b>Arlette, une Hôtesse de Goût</b>	<b>23</b>
<b>Les Activités de la Bibliothèque</b>	<b>24</b>
<b>Ski Club</b>	<b>25 à 27</b>
<b>Marche des Moulins</b>	<b>28</b>
<b>Bresse Nouvelle</b>	<b>29</b>
<b>Baudrières Hier</b>	<b>30 et 31</b>
<b>Conscrits 2006</b>	<b>32</b>
<b>Repas CCAS</b>	<b>33</b>
<b>Téléthon</b>	<b>34</b>
<b>Entreprise VENDROUX</b>	<b>35 et 36</b>
<b>Zonage d' Assainissement</b>	<b>37</b>
<b>L'eau, l'or de demain</b>	<b>38</b>
<b>Etat Civil</b>	<b>39</b>
<b>Calendrier des manifestations</b>	<b>40</b>

# Le Mot du Maire

C'est avec les prémices d'un printemps très attendu que vous parvient votre bulletin municipal. En témoigne l'illustration de la couverture annonciatrice de ce réveil de la nature après un hiver qui fût bien long.

C'est aussi hélas, sur fond de grippe aviaire que je rédige ces quelques lignes de mon éditorial. Tout d'abord je voudrais remercier les Baudriérois détenteurs de volailles pour leur compréhension et leur civisme, qui ont sans tarder appliqué les dispositions édictées par le gouvernement, qu'il m'avait semblé bon de rappeler par courrier.

J'ai bien conscience du désagrément causé par la mise en confinement des oiseaux de basses-cours, mais qui à mon sens, est sans commune mesure avec le préjudice économique que risque de subir la filière avicole, frappée de plein fouet par la mise en oeuvre de ces dispositions drastiques, voire inquiétantes. Pour autant il ne faut pas céder une fois de plus à la psychose, à la peur panique, serais-je presque tenter de dire !

C'est fou mes chers concitoyens, aujourd'hui on a peur de tout ! Réchauffement climatique, plombier polonais, OGM, remise en cause des avantages acquis, marché chinois, pollutions, grippe aviaire bien-sûr, et j'en passe....2005 a été marquée par une longue liste comme une sempiternelle plainte de peurs vives et subites puis oubliées, l'une chassant l'autre, nourrissant une anxiété généralisée.

Certes la peur est une éternelle compagne de l'homme, mais aujourd'hui on bat des records. Chaque aube apporte sa "peur du jour", sanitaire, sociale, physique, technologique. Du terrorisme, de la perte d'emploi, du téléphone portable dont les ondes attaqueraient nos cellules, les grillades au barbecue qui seraient cancérigènes, des retraites qui ne seraient plus assurées, etc...etc..

Des peurs petites ou grandes qui alimentent les conversations et se répandent à la vitesse des nouvelles technologies.

L'affaire de la grippe aviaire fournit un exemple criant, loin des polémiques sur le "penser positif". Une peur qui se propage dans le sillage des oiseaux migrateurs pistés par les télévisions d'une grande partie du monde.

Donc, principe de précaution : Les scientifiques estimant qu'il y a un risque qu'en se combinant avec un virus de la grippe humaine le H5N1 se transmette d'homme à homme.

D'ailleurs, même celui qui tente de comprendre peut rester sceptique : Les experts eux-mêmes n'avancent pas toujours les mêmes arguments !

Mais en définitive la recette est toujours la même : Prenons un problème réel, mais complexe et ajoutons explications confuses ou contradictoires, déluge médiatique, surtout télévisuel, sans oublier le discrédit de la parole officielle.

Le plat peut être servi, et resservi, les convives sont légion.

Questions peurs 2005 a ressemblé à un long banquet et ce festin semble bien se prolonger en ce début d'année. Le changement de menu que l'on peut espérer pour 2006 nécessiterait le retour sur la table d'un nouvel ingrédient : la confiance. Mais à qui la commander ?

Certainement pas au conseil municipal, malgré sa bonne volonté qui le caractérise, et pour qui j'éprouve une vive sympathie.

Néanmoins, mes chers concitoyens je suis persuadé que cette équipe attachante que j'ai le privilège de conduire, s'efforcera avec les moyens dont elle dispose d'apporter quelques réponses à certaines de vos attentes, au moins sur le plan communal, car en elle j'ai vraiment confiance.

Bien cordialement



# LES TRAVAUX DES ELUS

En ses différentes réunions, le Conseil Municipal :

- alloue une subvention de 800 € à l'UNICEF "Urgence Séisme Asie du Sud" en témoignage de solidarité avec les populations sinistrées d'Asie de Sud Est victimes du raz de marée.
- autorise Monsieur le Maire à signer le nouveau contrat fourrière entre la SPA et la commune et donne son accord pour l'actualisation du taux de la redevance à 0.55 € par habitant.
- fixe la taxe de raccordement à l'assainissement collectif à 534 € à compter du 1er janvier 2005.
- modifie le tarif de location de la salle du Temps Libre soit 40 € la journée.
- accepte la location de l'appartement situé à l'étage de l'école avec une convention d'occupation à titre précaire pour une durée indéterminée. Les occupants devront verser une indemnité mensuelle de 305 € et un acompte de 50 € sur charges pour la consommation de gaz.
- retient le lundi de Pentecôte au titre de la journée de solidarité.
- accepte le remboursement, par France Telecom, d'un trop perçu de 22.22 € à la suite d'une erreur de facturation.
- adopte, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte administratif assainissement 2004 :

Section Fonctionnement :	Dépenses	:	6991.21 €
	Recettes	:	6816.27 €
	Déficit	:	174.94 €

Section Investissement :	Dépenses	:	1869.12 €
	Recettes	:	15911.15 €
	Excédent	:	14042.03 €

- décide, sur proposition de Monsieur le Maire, la transformation au tableau des effectifs du personnel communal d'un poste à temps complet d'agent d'entretien en poste à temps complet d'agent d'entretien principal.
- demande la prorogation, pour un an, à compter du 1er juin 2005 du Contrat Emploi Consolidé de Mr Gérard MERITE qui remplit les conditions pour une reconduction.
- autorise, le Maire, à engager le marché à procédure adaptée relatif aux transports scolaires du RPI.  
Ce marché atteint son terme en août 2005. Il convient de prévoir son renouvellement pour une exécution dès la rentrée de septembre 2005.

- autorise le Maire à signer la convention rédigée entre la Communauté de Communes des Portes de la Bresse et la Commune de Baudrières concernant l'occupation d'un local situé dans l'ancien presbytère. Ce local est affecté à usage de "salle des jeunes" dans le cadre du Contrat Temps Libre.

- accepte le versement de 271.72 € comme participation aux frais de fonctionnement des Ecoles de Saint Marcel. Deux enfants de la commune fréquentent ces établissements en raison des activités professionnelles de leurs parents.

- décide, sur proposition du Maire, de maintenir les taux actuels des quatre taxes directes locales pour 2005, soit :

Taxe Habitation :	9.39 %
Taxe Foncière Bâti :	11.34 %
Taxe Foncière Non Bâti :	34.11 %
Taxe Professionnelle :	6.89 %

- autorise le lancement de la consultation des entreprises pour les travaux de viabilisation du futur lotissement "La Marlière".

- adopte, à l'unanimité des membres présents ou représentés, le compte administratif du budget principal 2004 après présentation en détail de ce document par le Maire :

Section Fonctionnement :	Dépenses :	333 437.78 €
	Recettes :	454 882.67 €
	Excédent :	121 444.89 €

Section Investissement :	Dépenses :	279 169.90 €
	Recettes :	226 434.94 €
	Déficit :	52 734.96 €

Avec des restes à réaliser sur les recettes non encaissées de 118 522.00 € à reporter sur 2005, un besoin de financement de 6176.10 € sera affecté à l'article 1068 investissement. L'excédent à reporter au budget 2005 est de 250 952.77 €.

- approuve les comptes de gestion 2004 assainissement et commune présentés par le Receveur du Trésor, les écritures étant conformes à celles des comptes administratifs respectifs.

- modifie la redevance assainissement et valide les nouvelles dispositions applicables dès 2005. Désormais, chaque foyer devra payer un forfait de 27 € et au delà de 40 m3 d'eau consommée, le coût sera de 0.68 € par m3.

- fixe à 2330 € la contribution eaux pluviales et à 1693 € la subvention nécessaire au budget assainissement.

- adopte le budget primitif assainissement 2005 équilibré en dépenses et recettes :

Section Fonctionnement :	7880 €
Section Investissement :	21008 €

- prend connaissance, après passage du géomètre, de la surface des terrains mis en vente aux Bruyères

1er terrain :	Parcelles	AO 186	3123 m2
		AO 178	50 m2
		AO 185	1899 m2

Le prix est fixé à 11 905 €

2ème terrain :	Parcelle	AO 187	10788 m2
----------------	----------	--------	----------

pour un prix de 12 797 €

- décide de faire délimiter, au bourg, près du terrain de boules, deux parcelles et leur accès.

- demande à Mr le Maire d'effectuer les démarches nécessaires à l'acquisition d'une partie de la parcelle AH 278 au bourg facilitant l'accès à la parcelle communale AH 328.

- décide la création d'un budget lotissement et l'adopte ainsi :

Section Fonctionnement :	Dépenses	221 662 €
	Recettes	252 120 €

Section Investissement :	Dépenses et Recettes sont équilibrées à la somme de 142 862 €	
--------------------------	---	--

- adopte, à l'unanimité des membres présents, le budget primitif commune 2005 équilibré en recettes et dépenses à la somme de :

768 130 € pour la section fonctionnement
487 052 € pour la section investissement

- demande une dérogation au Conseil Général afin d'entreprendre la construction des ouvrages d'assainissement eaux pluviales et eaux usées du futur lotissement. La commune avait sollicité une aide du Conseil Général pour ces travaux.

L'assemblée départementale n'a pas retenu ce dossier lors de sa programmation initiale.

- approuve l'étude définitive et les plans réalisés par le Cabinet ARCAD'26 dans le cadre de l'opération "Coeur de Village Plus", définit des priorités pour les actions à réaliser sur les quatre années du contrat et sollicite l'inscription de ce programme après du Conseil Régional de Bourgogne.

- accepte la cession gratuite à la commune d'une parcelle de 36 a 30 ca par un particulier. Me Perrault rédigera l'acte correspondant, les frais d'acquisition étant à la charge de la commune.

- verse une somme de 144 €, pour frais de fonctionnement, à la Classe d'Intégration Spécialisée de Saint Germain du Plain. Deux élèves de la commune fréquentent cet établissement.

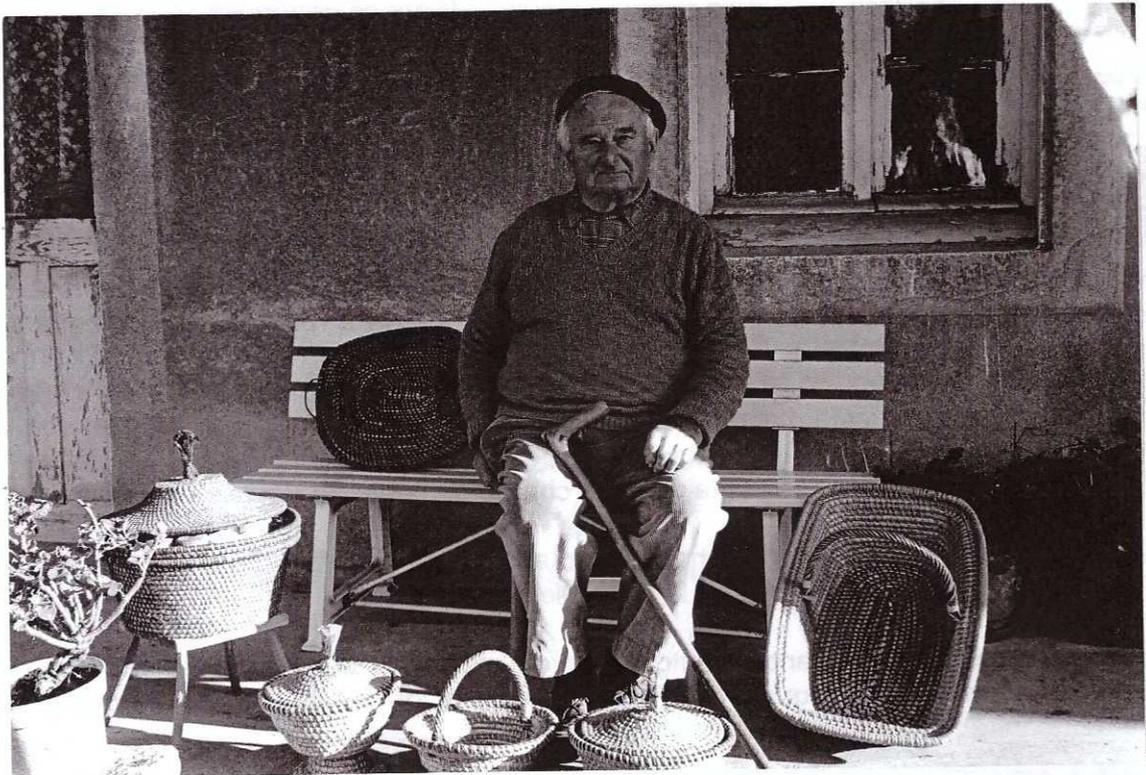
- applique, par 13 voix pour et 1 abstention, la hausse des loyers d'habitation basés sur l'indice INSEE du coût de la construction du 4ème trimestre 2004 à compter du 1er juillet 2005.

- accepte d'une part l'adhésion au SMERAT des communes de Nochize et Vauban et d'autre part le retrait de ce même syndicat des communes de Montcony, la Chapelle Naude et Passy.
- donne un avis favorable pour la création d'une Agence Postale Communale.
- accepte de verser une contribution forfaitaire annuelle au Département pour l'appui technique à l'exploitation des ouvrages du système d'assainissement collectif apporté par le Service d'Assistance Technique aux Exploitants de Stations d'Épuration. Le montant de cette contribution est fixé à 200 €. Toutefois, 2005 étant une année de transition, la participation est réduite de 50 %.
- porte en non-valeur une somme de 121.96 € pour un créancier insolvable.
- refuse la mise en non-valeur d'une somme de 28.20 €, le motif n'étant pas justifié.
- apporte son soutien à la candidature de la ville de Paris pour l'organisation des Jeux Olympiques de 2012.
- autorise le Maire à signer toutes les pièces afférentes au Marché du transport scolaire du RPI. La société Cariane Val de Saône est retenue, son offre étant la plus avantageuse.
- alloue une subvention de 150 € à la fanfare "L'Espérance" de St Germain du Plain pour sa prestation lors de la cérémonie du 8 mai.
- entend qu'il est envisagé de rédiger une convention, dans le cadre du RPI, afin de fixer la participation de chaque commune en ce qui concerne la rémunération du personnel affecté aux Ecoles et ce au prorata du nombre d'élèves.
- prend connaissance du bilan de la cantine scolaire relatif à l'année 2004/2005. Le déficit est moins important que l'année dernière.  
L'augmentation autorisée des tarifs de la restauration pour 2005/2006 étant de 2.2 % le ticket ordinaire sera vendu 2.52 € et l'occasionnel 3.32 € à la rentrée de septembre 2005.
- sollicite la création d'une Zone d'Aménagement Différé afin de favoriser le développement des loisirs et du tourisme.
- sollicite l'aide du Conseil Général pour le financement de l'extension du réseau électrique nécessaire à l'alimentation en électricité du lotissement "La Marlière" et aussi en ce qui concerne l'éclairage public. Une somme de 3469.20 € HT pour l'extension de réseau et une autre de 2174.48 € HT pour l'éclairage public restent à la charge de la commune.
- approuve la modification des statuts du SICED lui permettant de créer un Service Public d'Assainissement Non Collectif et autorise Monsieur le Maire à solliciter le transfert de compétence "Contrôle de l'Assainissement Non Collectif" de la commune au SICED Bresse Nord.
- demande une subvention auprès de la Région dans le cadre de l'opération "Coeur de Village Plus" pour les travaux de fermeture des abords de la structure d'accueil.
- alloue, à la demande du Comité Inter Associations de Baudrières, une subvention de 500 € pour participation aux frais engendrés par l'assistance d'un service de sécurité nécessaire lors de la Fête de la Ruralité et du Troquis des 10 et 11 septembre.

- sollicite le remplacement des bordures existantes sur le CD 160 au lieu dit le "Pont Monin" par des bordures dites franchissables, moins dangereuses.
- donne son accord pour la prise en charge par la commune d'une somme de 1743.15 € concernant l'extension du réseau électrique nécessaire à la desserte de l'habitation de Mr JOUBERT et Mlle CHAPUT, aux Bruyères.
- inscrit à l'état d'assiettes des coupes de bois de l'exercice 2006 les parcelles 30, 37, 38 et 39 de la forêt communale et fixe la destination des produits : cession par les soins de l'ONF du bois de chauffage et vente des grosses futaies sur pied aux adjudications générales de 2006.
- autorise le Maire à signer les pièces afférentes à la vente des lots du futur lotissement de "La Marlière".
- décide la reconduction du contrat d'agent non titulaire jusqu'au 31 août 2006 en raison des besoins du restaurant scolaire.
- prend connaissance des modalités de fonctionnement de l'Agence Postale Communale et autorise le Maire à signer avec La Poste une convention relative à l'organisation de cette agence à compter du 1er janvier 2006.
- décide la création d'un poste d'agent administratif permanent à temps non complet soit 17H30 hebdomadaire à compter du 1er janvier 2006 pour contribuer à la surcharge de travail du secrétariat de mairie occasionnée par la prise en charge de l'Agence Postale Communale.
- retient le cabinet ARCAD'26 à Louhans pour assurer la maîtrise d'oeuvre des travaux de réhabilitation de la maison située rue de la Citadelle.
- émet des réserves sur la demande d'autorisation d'exploitation d'un établissement de traitement de plumes à Simandre en invoquant le principe de précaution qui devrait prévaloir en raison du risque d'une pandémie de grippe aviaire en Europe.
- accepte la vente d'une parcelle de 900 m2 jouxtant l'habitation d'un particulier pour un prix de 200 €. Les frais de géomètre et de notaire sont à la charge de l'acquéreur.
- verse une subvention de 160 € à la Croix Rouge, section de Louhans, pour les prestations effectuées lors de la Fête de la Ruralité et du Troquis.
- institue une régie de recettes à compter du 1er janvier 2006 pour le restaurant scolaire.
- adhère à l'Association de Défense face aux risques induits par les canalisations de transport de produits chimiques et énergétiques afin d'être informé régulièrement sur les risques encourus par les populations des communes traversées, sur la privation de jouissances des droits de constructibilité de ces mêmes communes et sur les compensations possible.  
Afin de financer les études et les éventuels actes judiciaires nécessaire à la défense des membres de l'association une cotisation de 0.40 € par habitant sera versée.
- prend connaissance des rapports envoyés par le bureau d'études SESAER dans le cadre du zonage d'assainissement et des plans présentés par le cabinet ARCAD'26 concernant l'aménagement de la maison d'habitation rue de la Citadelle.

## Portrait Passion : Henry VERY ou l'art de travailler la paille de bois

Né le 25 janvier 1922 à Simard, Henry VERY vient s'installer définitivement à Baudrières en 1952. Après une vie professionnelle bien remplie dans le négoce en vins et charbon : 25 ans à la maison CHETAUD à Simandre et 11 ans à la maison BRETIN à Saint Marcel, arrive l'heure de la retraite et du temps libre.



Là, il se rappelle que son père lui avait appris à tresser des benons en paille de bois lorsqu'il était gamin. Pour le plaisir, il se remet à travailler le mollini bleu. Cette jolie graminée, mieux connue comme paille des bois qui pousse drue le long de nos chemins ruraux dans les forêts.

S'il commence à confectionner les benons aux formes rondes, corbeilles utilisées pour faire lever la pâte, il étend sa gamme et diversifie les formes : rectangulaires, ovales et carrées. Il crée des paniers, coupes, plateaux à fromages, travailleuses, marmites, bonbonnières, dessous de plats, bonbonnes et autres.

Il apporte une touche personnelle à ses créations en remplaçant les liens de noisetiers initialement utilisés pour lier la paille par de la ficelle de Nylon de récupération de couleur bleue ou noire. En travaillant, il laisse aussi libre court à son imagination et termine chaque objet par une originalité : un pompon ou une autre fanfreluche.

Henry, homme humble et attachant, n'est pas avare de ses mots lorsqu'il nous explique les techniques utilisées. La paille récoltée en novembre est mise à sécher en paquets. Cette herbe qui a la particularité d'avoir de grande tige sans noeud, est ensuite nettoyée et débarassée de toutes ses feuilles. La paille ainsi préparée est prête à l'emploi. Elle est tressée en boudins puis enroulée pour confectionner les objets. Les boudins sont reliés entre eux par de la ficelle.

Une quinzaine d'articles sortent de ses mains chaque année et font la joie de la famille et des amis. Henri contribue ainsi à sa manière à sauvegarder les anciennes connaissances et perpétuer les traditions.

# LES VOEUX DE LA MUNICIPALITE

Ce 8 janvier 2006 la sympathique et maintenant traditionnelle cérémonie des voeux des élus s'est déroulée salle polyvalente.

Monsieur le Maire Guy LOMBARD a, comme il est de coutume, souhaité à chacun bonne et heureuse année, bonne santé, joie et réussite. Il aimerait aussi que l'année 2006 apporte espoir et réconfort à tous nos concitoyens qui ont perdu cette année passée un être cher, qui sont frappés par la maladie, minés par la solitude ou découragés par un chômage qui n'en finit pas et que s'ouvre pour eux une vie meilleure.

Mr le Maire a ensuite rappelé ce terrible accident de la route du 18 mars 2005 qui a coûté la vie à trois Baudriérois : Robert, Jean-Marc et Lise JAMA et laissé bien seule une orpheline de quinze ans.

Et puis, il a accueilli les 22 nouvelles familles qui se sont installées dans notre commune en 2005 en les remerciant d'avoir choisi Baudrières pour y élire domicile.

Cette réception est toujours l'occasion de tracer un rapide bilan de l'action du conseil municipal. Ainsi 2005 aura été marquée par :

- la réalisation d'un petit lotissement communal dénommé "La Marlière". Six lots ont été acquis par des particuliers et le septième lot, plus grand, a été vendu à l'OPAC pour la construction de 3 bâtiments d'habitation locatifs.

- la vente de trois terrains à bâtir : deux au centre bourg face au terrain de boules et le troisième au lieu-dit "Les Bruyères" à Saugy.

- la signature, en juillet, du contrat "Coeur de Villages Plus" par Mr le Maire et le Président de la Région Bourgogne Mr PATRIAT. Il s'agit d'une convention de partenariat Commune/Région qui permettra d'obtenir des aides substantielles pour rénover le bâti ancien, aménager et embellir le bourg et ses espaces. Ce contrat s'étend sur quatre années.

- la réfection des voies communales par la Communauté de Communes. La route du Moulin a fait l'objet d'une attention particulière avec la création de deux "Cassis" pour faciliter l'écoulement des eaux lors de fortes crues.

- la réfection du "Pont des Lachaux". Reste la pose des balustrades qui terminera ces travaux.

- l'entretien des bâtiments communaux afin d'améliorer notre patrimoine. Le plus grand chantier a été la zinguerie de l'ancienne école.

- la sécurisation des carrefours formés par les RD 162 et 344 à Saugy, la RD 160 et les VC 5 et 13 aux Chevany et enfin la RD 160 et la VC7 au Bourg.

Des panneaux STOP ont été placés à ces diverses intersections. De plus, la route du moulin ou VC 7 est désormais limitée à 70 Km/h en raison du trafic important sur cette voie.

Pour en terminer avec le bilan de l'année écoulée, Mr le Maire a tenu à mettre à l'honneur le Comité Inter Associations. Le dynamisme dont ont fait preuve tous ses bénévoles a permis le succès et la réussite de la "Fête du Troquis" organisé en partenariat avec la commune et l'association "Cultivons nos Campagnes".

Les principales actions et projets prévus pour 2006 ont également été déclinés brièvement :

- aménagement d'un logement type F4 rue de la Citadelle. Ce logement devrait être proposé à la location en fin d'année.
- rénovation sommaire de l'appartement au dessus de l'école.
- réflexion sur l'évolution du Plan d'Occupation des Sols.
- institution d'une Zone d'Aménagement Différé à Tenarre.
- transformation du bâtiment acheté à la famille CARTALLIER en hangar communal.
- mise aux normes de la cuisine du restaurant scolaire.
- phase terminale du zonage d'assainissement.
- création de la chaussée et des trottoirs du lotissement, et mise en place de l'éclairage public.
- poursuite de l'aménagement des coins pittoresques, du fleurissement et de la sécurisation des voies de circulation routière.

Et puis, Monsieur le Maire a parlé de la grande nouveauté de ce début d'année 2006 : l'ouverture depuis le 4 janvier de l'Agence Postale Communale.

C'est Mme Alexandra PERRIAU de Tenarre qui, a été recrutée pour renforcer le secrétariat de mairie et assurer les activités postales. La masse salariale, certes en augmentation, ne sera pas affecté par la rémunération de cette employée, l'indemnité mensuelle versée par la Poste couvrant cette nouvelle dépense.

Avant de partager le pot de l'amitié, les lauréats scolaires et sportifs de l'année 2005 ont été félicités et ont reçu chacun un bon cadeau. Quant aux nouveaux majeurs présents ils se sont vu remettre un livre intitulé "J'ai 18 ans" qui les informera sur leurs droits.

# Nouveaux Habitants

## RESIDENCES PRINCIPALES

Mr et Mme ALLIX David	Route de Saint Vincent
Mr BADOT Christophe, Mlle ROY Delia	Route de la Pote
Mlle BONNET Blandine	Route du Moulin
Mr BLANDENET Philippe, Mme LAZIER-THENOT Annie Mr THENOT Cédric	Route du Château
Mr et Mme CANTIN Jean-Pierre	Impasse de la Chênerie
Mr et Mme CURAUT Daniel	Rue de la Boucle
Mr DELATTRE Christophe, Mme POIRET Carole	Route de la Pote
Mr et Mme FAURE Gérard	Route du Diable de Saugy
Mr et Mme GALASSE François	Chemin de la Plisse
Mme JODAR TORRES Colette, Mlle BUDINGER Julie Mr MOINE Mickaël	Rte de St Germain du Plain
Mlle LONJARET Sandrine	Route de Simandre
Mr NIVET Ludovic, Mlle ROUSSEL Vanessa	Route de Cuisery
Mr ROUX Pierre, Mlle VANDENREYVANCHE Céline	Route de Saint Vincent
Mme SADOCH Claude	Le Bourg
Mr et Mme SALVI Jérôme	Route des Berceaux
Mr et Mme VANG Tou do	Chemin du Bois de la Porte
Mr MENAGER Patrick, Mlle MEHRAOUI Badia	Route de Cuisery

## RESIDENCES SECONDAIRES

Mr et Mme HEYMANS	Impasse du Champ Clerc
Mr et Mme DINGEMANS	Rte de St Germain du Plain
Mr et Mme SLOCKERS	Chemin du Bois de la Porte
Mr et Mme DIXON	Rue de la Citadelle
Mr et Mme VARILLON	Route des Chevanys

# LAUREATS 2005

## LAUREATS SCOLAIRES

BARTHELEMY Quentin	Brevet des Collèges
BOUILLOUX Christelle	Brevet des Collèges
DUVERNOIS Aline	Brevet des Collèges
JACQUEMIN Dany	Brevet des Collèges
JANDOT Sophie	Brevet des Collèges
THOMAS Bernard	Brevet des Collèges
WEPPE Benoît	CAP Electricien
CAILLET Vincent	BEP Topographie
VIALLET Mathilde	BEP Sanitaire et Social
BADOT Anthony	BEPA Productions Végétales
BOURLoux Ludovic	BEPA Productions Végétales
GROS Nicolas	BEPA Productions Végétales
BOURLoux Elodie	BAC ES
DUVERNOIS Céline	BAC ES
TISSOT Jean Marie	BAC ES
PRESUMEY Julian	BAC STI Genie Electro-Technique
MALICROT Mathilde	Licence Sciences de L'Education
PAGEAUT Sylvain	Licence Professionnelle Génie Climatique
BERNIZET Magali	Maîtrise Sciences de l'Environnement
BOULLY Angélique	I.E.L.T.S. Diplôme International Langues Anglaises de Cambridge

## LAUREAT SPORTIF

LAFOY Frédéric	Champion de Bourgogne F.S.C.F. 5ème au Championnat Fédéral en Catégorie Honneur
----------------	--



# Plantation d'une haie par les écoliers

Baudrières accueillait cette année la Fête de la Ruralité. L'Ecole a, bien entendu, été associée à cette manifestation d'ampleur départementale.

Dès le mois de juin, les enfants du CP au CM2 ont été sensibilisés aux avantages et aux inconvénients de la vie en milieu rural. Ils ont réalisé des dessins et des créations poétiques pour montrer leur propre vision de la ruralité. Tous ces travaux ont été exposés pendant le week-end de la Fête du Troquis.

De plus, le jour de cette fête, les enfants ont bénéficié, classe par classe, d'un exposé sur le rôle primordial des haies : séparation de deux terrains, abri pour les animaux domestiques, protections des cultures, rétention des eaux pluviales, production de bois de chauffage... Ils ont appris à identifier les différentes essences qui la composent. Ils ont également découvert que la haie abrite de nombreux habitants : oiseaux, rongeurs, insectes... indispensables à l'équilibre naturel.

Ensuite, avec l'aide et les conseils de Mr FOUTEL (technicien au Centre Régional de la Propriété Forestière), de Mr JACOB (membre de la Fédération Départementale de la Chasse) et des employés municipaux, ils sont passés aux travaux pratiques en plantant une haie d'arbustes en bordure de la Structure d'Accueil, une haie composée de troènes, fusains, prunelliers, noisetier, sorbiers....

A partir de ce jour, à chaque saison, les enfants iront voir "leur haie" pour en suivre l'évolution et reconnaître les arbustes plantés. Ces animations auront peut-être, qui sait suscité quelques vocations....



# OPERATION COEURS DE VILLAGES PLUS

## **Que serait la France sans ses villages ?**

**Que serait la Bourgogne sans ses bourgs**, petits et moyens, qui jalonnent son territoire et lui donne son caractère. A quoi servirait une politique d'aménagement du territoire qui ne tiendrait pas compte de la revitalisation, voire de la survie de nos belles campagnes ?

C'est pour répondre à ces questions qu'a été institué par le Conseil Régional de Bourgogne le dispositif "**Coeurs de Villages Plus**".

Le principe est simple, toute Commune de moins de 3500 habitants peut bénéficier de subventions si elle décide de favoriser l'installation de nouveaux locataires en réhabilitant des logements anciens, dont elle est propriétaire, et de revitaliser son "**Coeur**", entendez : aménagements et embellissements des bâtiments et espaces publics.

## **Quelles démarches engager pour intégrer le dispositif "Coeurs de Village Plus" ? Comment s'y prend t'on ?**

Tout d'abord, la réalisation d'une étude en préalable aux travaux permet à la Commune de définir un projet global et ce, après l'indispensable accord du partenaire qui subventionne cette étude à hauteur de 80%.

**Contenu de l'étude :** Le contenu de l'étude n'est pas normalisé, mais il doit au minimum porter sur le projet de logements qui est le point obligatoire et central de l'opération "Coeurs de Villages Plus", sur les caractéristiques des bâtiments qui vont les accueillir et sur leur réhabilitation. Elle doit également faire apparaître la contribution de l'opération "Coeurs de Villages Plus" à la revitalisation et à la mise en valeur du village.

L'étape suivante n'est autre que la signature de la convention, si le programme d'actions proposée par la Commune est retenu par le Conseil Régional.

**La convention :** Le programme d'actions et les fiches projets, après avoir été soumis à la délibération du Conseil Municipal et examinés par le Conseil Régional, font l'objet d'une convention signée entre la Commune et la Région Bourgogne.

Par cette convention, le Conseil Régional s'engage financièrement sur quatre ans, avec des taux de subventions qui représentent 20 à 40 % du montant des travaux.

La Commune fait ensuite, pour chaque action programmée, des demandes de subventions auprès du Conseil Régional, au fur et à mesure de l'avancement des projets.

Notre village remplissant les conditions d'éligibilité définies par le Conseil Régional pour la signature d'une convention bipartite "Coeurs de Village Plus", la Municipalité a décidé de lui soumettre la candidature de la Commune de BAUDRIERES.

Cette candidature a été déposée début 2005, après la phase d'étude, pour examen par l'instance décisionnelle. Notre Commune ayant présenté un bon dossier, celui-ci fût validé par l'assemblée régionale au cours d'une de ses séances.

## LISTE DES ACTIONS ENVISAGEES

- Réhabilitation de la Maison "BURDIN" Rue de la Citadelle.
- Réhabilitation et mises aux normes du logement au dessus des Ecoles.
- Réhabilitation de la Maison du temps Libre : Aménagement d'une partie en bibliothèque et réfection de la cour.
- Réhabilitation du Bureau de Poste.
- Aménagement de la place de l'Eglise et de l'espace situé entre la mairie et les jeux de boules.
- Aménagement de la parcelle n° 270 - Jeux de boules.
- Aménagement de l'espace engazonné et des abords de la structure d'accueil.
- Réfection du revêtement du terrain de tennis et aménagement des abords.
- Réfection de la cour d'école - Aménagement de la cour du collectif locatif (ancienne école).
- Requalification des abords de la Mairie - Aménagement du jardinet.
- Création d'une aire de pique-nique aux abords du lavoir du bourg.
- Aménagement des abords de la salle polyvalente et de la place commune : structure d'accueil/ salle polyvalente



**Signature de la convention " Coeurs de Village Plus " le 12 juillet 2005 à l'Hôtel de Région à DIJON par votre Maire et le Président de la région Bourgogne : Mr François PATRIAT.**

# FETE DU TROQUIS ET DE LA RURALITE

Les 10 et 11 septembre se déroulait la fête du "Troquis" et de la Ruralité avec pour thème central le maïs, plante emblématique de la Bresse. Cette manifestation de dimension départementale jumelée avec la fête patronale a été organisée à Baudrières grâce à un partenariat entre l'association "Cultivons nos Campagnes", le Comité Inter Associations et la Municipalité avec le soutien du Pays de Bresse Bourguignonne.

L'Union Syndicale Cantonale et le Centre Cantonal des Jeunes Agriculteurs ont également participé activement à la réussite de ce qui fût, à n'en pas douter, l'évènement phare de l'année 2005 sur notre commune.

Cette fête aura été l'occasion de faire la promotion du village de Baudrières et aussi de permettre la dégustation des produits du terroir sur le marché des stands, et surtout de mettre en valeur les richesses du monde agricole avec ses filières volaille de Bresse, laitière, céréalière et viticole.

Quel plaisir également pour la circonstance de redécouvrir beaucoup de métiers d'autrefois, aujourd'hui disparus.

Cela a été aussi l'occasion d'un cours pédagogique pour les enfants des écoles qui ont effectué une plantation de haie sous le contrôle d'un intervenant du Centre Régional de la Propriété Forestière de Bourgogne.

Tout au long du week-end se sont déroulées des animations socio-culturelles :

Battage du Maïs

Démonstration du travail du bois

Exposition de dessins des enfants des écoles

Randonnée découverte de 5 km commentée par les forestiers, chasseurs et pêcheurs participant à cette fête

Filage du chanvre

Démonstration d'un maréchal ferrant

Présentation de chiens de chasse Epagneul de Saint Usage et de chiens courants.

Des animations festives furent également proposées :

- spectacle de chevaux Islandais avec une magnifique démonstration du Tölt, "une allure de trot rythmée à quatre temps égaux"
- promenades en calèche dans le bourg du Village.

A noter aussi la forte mobilisation des membres de la commission agricultrices et des animateurs de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse qui ont organisés des jeux avec les enfants.

Nous avons pu assister également à une démonstration et initiation à la danse grâce au groupe folklorique "Fromage et Dessert", prestation réalisée en tandem avec les "Conteurs du Troquis".

Sans oublier les sonneurs de la troupe "Les Echos de la Ferté" qui ont assurés brillamment les intermèdes avec leurs cors de chasse.

Vers 18 heures eut lieu l'inauguration officielle de la fête et la fin de la plantation de la haie, suivi à partir de 19 heures d'un repas terroir avec au menu :

Terrine et Duo de crudités

Poulet de Bresse -Gratin Dauphinois

Fromage blanc

Tarte Bressane

Le tout accompagné de vins proposés par la filière

Vers 22 heures la municipalité tirait le traditionnel feu d'artifice de la fête patronale.

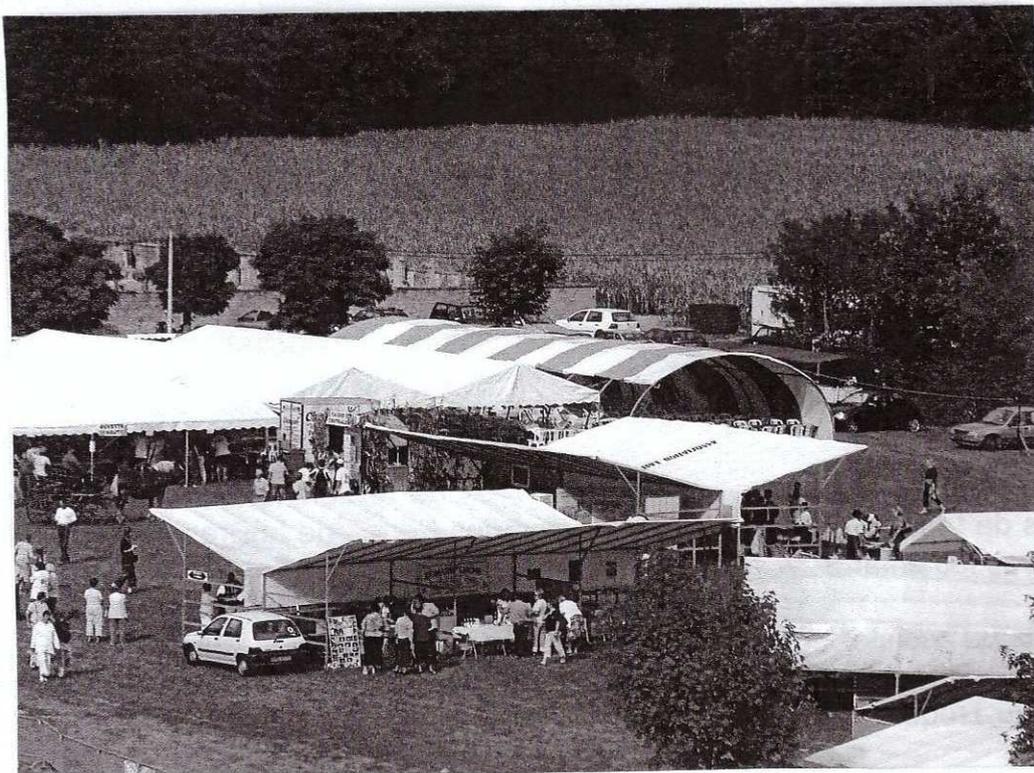
La soirée se prolongeait sur une excellente prestation du Disc-Jockey, Gil DECHAMP, nouveau Baudriérois qui permit à tous de finir la Fête avec musique et danses.

Le Dimanche après la randonnée pédestre, la fête continua par un repas terroir et les animations de la veille renouvelées, qui rencontrèrent tout l'après midi le même succès que le samedi, malgré une pluie persistante.

Durant ces deux jours, la fête foraine, cette année, exceptionnelle, attira une foule nombreuse.

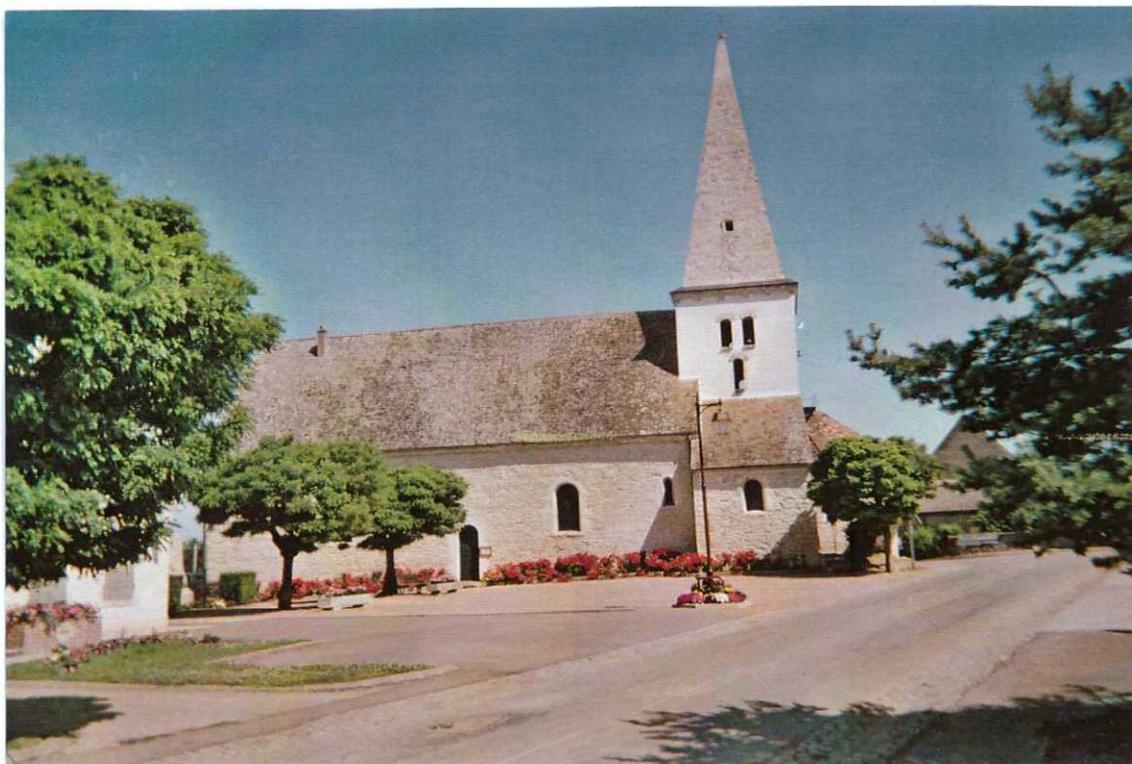
Cette remarquable réussite avec plus de 2000 visiteurs est le fruit d'une longue préparation, d'investissement et de dévouement de 160 bénévoles. Neuf cent repas ont été servis durant ce week-end de fête.

Merci à tous et rendez vous pour la deuxième édition de la "Fête du Troquis" les 9 et 10 septembre 2006.





# Les réalisations 2005 en image



Fleurissement 2005, tendance au rose.



Résidence de la Marlière : lancement des travaux d'aménagement.



Sécurité : installation de 6 stops et balises au bourg, à Boulay, à Saugy et aux Chevansys.



Route du Moulin : aménagement de 2 dos d'âne renversés pour favoriser l'écoulement des eaux en cas d'inondation. Ils jouent aussi le rôle de ralentisseur, au grand bonheur des riverains.



Réfection et agrandissement du pont des Lachaux.



Coins pittoresques : réalisation du croisement de la Verne.

*Ces personnes qui contribuent à la  
renommée de BAUDRIERES*  
*Arlette VACHET, une hôteesse de goût*

Nous avons rendez-vous dans une chaumière de BAUDRIERES, un lundi de novembre, froid et brumeux.

Arlette nous ouvre la porte, un sourire, l'accueil d'une bressane.

Dès notre entrée, on oublie le temps, une flambée dans l'ancienne cheminée nous réchauffe.

D'une fenêtre, on aperçoit le grand sapin du bourg et le clocher en pierres restauré en 1998, qui lui est cher. Dans la une du Nouvel Observateur, les meilleures destinations de vacances et séjours, et parmi quarante coups de coeur au bout du monde, on retrouve BAUDRIERES !

Ainsi, Arlette accueille des touristes de tous les pays tout au long de l'année.

Pourquoi une telle passion ?

Lorsque mes trois filles sont parties poursuivre leurs études, la maison semblait vide, nous dit-elle.

Elle a donc décidé de voyager chez elle.

Elle installe trois chambres d'hôtes, sert les petits déjeuners. Cet été, pour la première fois, des Russes séjournent chez elle. Elle tisse des liens avec les invités. Certains reviennent parce qu'ils se sont attachés à la maison ou une amitié est née.

C'est un lien à la fois chaleureux, intime et authentique, à l'image de la maîtresse de maison, femme aux multiples talents.

Chaque visiteur en quête de repos, trouve avec Arlette l'amour pour la Région, en plus. Elle aime partager de bonnes adresses, restaurants, auberges, circuits pedestres, églises romanes....



Merci Arlette de faire découvrir et apprécier la Bresse, la Bourgogne. Au seuil de cette nouvelle année, nous vous souhaitons encore de belles rencontres.

# LES ACTIVITES DE LA BIBLIOTHEQUE EN 2005

Au cours des permanences des :

Mercredi de 10h30 à 12h00  
et Samedi de 10h00 à 12h00

venez emprunter les nouveautés, romans, jeunesse, BD, documentaires en tous genres. Plus de 3000 ouvrages ainsi que ceux prêtés par la Bibliothèque Départementale de Mâcon sont à votre disposition.

En 2005, en association avec les bibliothécaires de Saint Vincent en Bresse, l'équipe des bénévoles a proposé une animation Contes dans le cadre du Temps des Livres avec les artistes Denis Ferry et Aurélie Dalban. Un après-midi magnifique au plan d'eau des Liaurats qui a réuni plus de cinquante promeneurs venus écouter des textes agrémentés de morceaux de musique joués sur flûte traversière.

Un véritable moment de détente qui s'est terminé par le verre de l'amitié.

Grâce à l'association Livralire et pour la troisième année comme plus de 150 classes dans tout le département, l'école de Baudrières a embarqué pour un nouveau « voyage lecture » avec pour thème cette année « Intimelivres ». Les trois sections ont donné une représentation théâtrale de leur livre préféré choisi parmi un pack de huit livres environ. C'est ainsi que les enfants du CP/CE1 ont joué et chanté qu' « Il y a des jours comme ça », les élèves de CE1/CE2 ont donné vie au « Petit être » et la classe de CM1/CM2 a réinterprété l'histoire de « Jocker ». Un nouveau voyage s'organise en ce début d'année.

«Chacune de nos lectures laisse une graine qui germe. »

Journal de Jules Renard

Bonne et fructueuse année de lecture en 2006 !



# ASSOCIATION DU SKI-CLUB

Baudrières compte parmi ses associations un club dont les activités sont essentiellement tournées vers la montagne. Les passions de ses adhérents sont la pratique du ski l'hiver et de la randonnée l'été, comblant ainsi leurs envies de grands espaces, de nature et de sensations.

Le 16 décembre 1977 paraissait au journal officiel la création d'une nouvelle association nommée « Ski Club de BAUDRIERES » par ses fondateurs. Dès 1976, Michel GAY alors parent d'élève avait pris l'initiative d'emmenner à la neige les jeunes en affrétant lui-même un bus aidé en cela par Jean SUSTEK instituteur au village et Albert VENDROUX. L'année suivante avec bon nombre de Baudriérois ils fondèrent le Club car ces sorties de neige avaient connu un grand succès. Le premier bureau dirigeant se composait ainsi : Alain FRISON, Gérard GAUDILLERE, Michel GAY responsable matériel, Jean GROS comité des fêtes, Charles GUIGUE, Pierre INCERTI trésorier, Janine INCERTI, Martine PAGEAUT vice présidente, Maryse PETIT, Jean SUSTEK secrétaire, Bernard TISSOT, Gilbert TISSOT, Arlette VACHET, Albert VENDROUX sous la présidence de Joël LAUGA.

Les deux premières années, déjà 5 sorties était programmées exclusivement dans le Jura, dont une de ski de fond pour tout le monde. Le matériel était loué ou acheté d'occasion par le Club avec l'organisation annuelle d'une bourse aux skis dans la cour de l'école. Très vite, nous avons ajouté une sortie de ski dans les Alpes, puis une rando pédestre de deux jours en août dès 1980. La première a eu lieu en Vanoise dans le Vallon de Chavières et le Col de Masse. Elle a été suivie de 24 autres excursions dans les Alpes en France, en Suisse et en Italie. Nous avons également organisé des sorties vélos, raquettes, une deuxième rando pédestre en juin et même une Vallée Blanche à skis. Les skieurs étant au milieu des années 80 très vite devenus des « champions », le Jura fût abandonné au profit des Alpes.

Vers 1984 et les années suivantes, le Ski Club organise pour les enfants de l'école de Baudrières, une sortie de ski de fond gratuite dans le Jura. La municipalité par une aide financière, les enseignants et parents en encadrant les élèves participaient très activement à ces sorties.

Le premier LOTO, (à notre connaissance), organisé dans la région vit alors le jour et ceci dès la création du Club. Il était d'une aide indispensable au financement de nos sorties.

Le 18 octobre 1991 Joël LAUGA passa la main à Christiane VENDROUX secondée par Jean SUSTEK au secrétariat et Mireille VILLOT à la trésorerie.

Le 22 octobre 1993, le SCB connaissait à nouveau un remaniement. Le nouveau président Jean SIMOND accompagné de Pascal BURDY (St Marcel), Pascale et Pierre Gay, Evelyne BIYICK, Martine PAGEAUT et Cécile ROSEL (Chalon) avaient pour mission de redonner un second souffle au Club en se tournant plus vers l'extérieur car Baudrières manquait cruellement d'âmes montagnardes. Ce qui fût fait grâce à la mobilisation spontanée des plus jeunes. Les années suivantes virent Michel GAY reprendre la trésorerie puis Patrick BERNARD le secrétariat.

Le Bureau dirigeant compte aujourd'hui 16 membres dont 7 habitent la commune, il s'agit de Patrick BERNARD (secrétaire), Nathalie et Gilles BOURLOUX (trésoriers), Daniel GATOS, Michel GAY, Dominique GELEY et Jean SIMOND (président) ainsi que d'un natif de Baudrières en la personne de Daniel BARRAUT.

Le SCB a déjà organisé en ce début d'année 3 sorties de neige dans les stations de Flaine, La Clusaz et les Ménuires. La journée du 22 janvier à la Clusaz a même connu une affluence record avec 64 inscrits. Le bus n'acceptant que 52 passagers maximum, 12 nous rejoignirent en voiture. Arrivés à 9h15 après 3h30 de voyage c'est sur un parking verglacé que les forfaits commandés la veille nous furent distribués après un bref rappel des consignes de sécurité en montagne. Par groupes d'amis les skieurs, sac de victuailles sur le dos, embarquaient dans les télécabines en direction des salles « hors sacs » puis se lançaient à la conquête des pistes déjà ensoleillées pour y découvrir une neige excellente. A midi beaucoup se retrouvèrent au Crêt du Merle pour se restaurer à la chaleur des rayons du soleil, ce que nous n'aurions certainement pas fait si nous étions restés dans notre plaine. En fin d'après midi, après avoir sillonné une bonne partie du domaine de l'Etale à Balme, il était temps de penser à récupérer les sacs et redescendre au bus. Vers 17h20 nous quitions la station et après quelques embouteillages, le bus pris son rythme de croisière dès son entrée sur l'autoroute. C'est ce moment que choisirent Gilles et Patrick pour récolter le montant de la sortie alors que déjà quelques bouchons s'étaient fait entendre, qui accompagnés de rondelles de saucissons et de cake aux olives laissaient présager un retour très convivial. C'est par une projection vidéo demandée par les plus jeunes que se poursuivit le voyage. Arrivés à Baudrières vers 21h beaucoup se donnèrent rendez vous à la prochaine sortie heureux d'avoir passé une super journée et oubliant les jambes un peu lourdes.

Le 12 mars l'Alpe d'Huez sera la prochaine destination du SCB avec le départ prévu à 5h15 sur la place de Baudrières. Si vous êtes intéressés vous pouvez vous inscrire chez Patrick BERNARD au 03 85 47 38 64 au plus tard le lundi précédent la sortie, il vous en coûtera 32€ (prix unique pour toutes les sorties de ski) plus 8€ d'adhésion (pour les nouveaux).

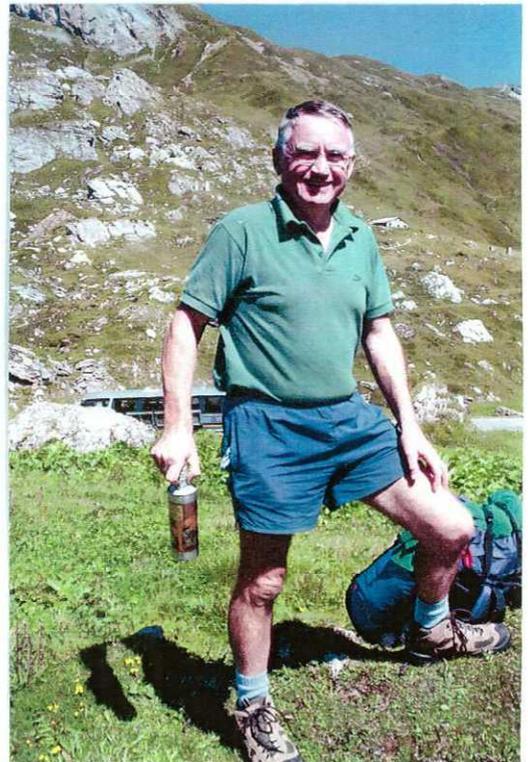
Cet été nous organisons 2 randonnées de 2 jours chacune. La première proposera 2 circuits dans le haut Jura les 17 et 18 juin avec 36 couchages possibles au gîte d'étape « la Grenotte ». Ceux qui souhaiteraient nous rejoindre pour un seul des 2 circuits seront également les bienvenus. La deuxième nous emmènera dans les Alpes les 26 et 27 août pour un circuit avec demi pension en refuge, qui sera défini en mai. Les tarifs randonnée sont les suivants :

2 jours dans le Jura : 26 € + frais de covoiturage

2 jours dans les Alpes : 57 €

Réservation chez Patrick BERNARD avec un chèque de 10 € non remboursable.

Le SCB serait heureux de voir plus de Baudriérois profiter de ses activités et même participer à la vie du Club. Pour tous renseignements vous pouvez contacter Jean SIMOND au 03 85 47 37 54.



# LA MARCHÉ GOURMANDE DES MOULINS



Décidément, le Comité Inter-Associations a été bien inspiré pour le thème de sa quatrième marche, puisqu' « au fil de l'eau », les cinq cents marcheurs courageux ont dû se munir de bottes et parapluies avant de se mettre à table !

Les équipes de bénévoles, prêtes pour un service dans la bonne humeur, ont accueilli les visiteurs pour déguster un médaillon de poisson au hangar de la CUMA, un filet de canard au poivre vert accompagné de pâtes fraîches chez Karine et Romuald GROS à Tenarre, les, désormais célèbres, routies chez Jean-Paul BERNIZET à Saugy avant un retour ... « crotté » à la structure du bourg pour savourer un dessert crémeux de brioche aux fruits.

Le parcours a suivi la route des moulins de Boulay, du Bas de Tenarre, de la Verne avec un détour au château de Tenarre. Le tracé était agrémenté de mannequins. Jean-Claude MALLARD avait réalisé des affiches avec des commentaires historiques.

Le Comité espère que les randonneurs seront encore au rendez-vous le 21 mai prochain pour un nouveau circuit riche en gourmandises et découvertes sur les chemins de notre village.



**Les habitants de Baudrières qui souhaitent participer à la marche 2006 peuvent s'inscrire prioritairement jusqu'au 28 mars.**

**Tel : 03 85 42 01 61/03 85 47 31 52**

# ASSOCIATION BRESSE NOUVELLE

Agréée par Jeunesse et Sport, l'association développe des activités pendant les vacances scolaires d'été. L'association Bresse Nouvelle intervient auprès des enfants de toute la région et même au-delà, en proposant différentes formules :

- \_ colonie (de 6 à 12 ans)
- \_ camp (de 12 à 16 ans)



## CAMP / COLONIE

Cette année encore, un camp sera mis en place durant le mois de Juillet aux jeunes de 12 à 16 ans. Les jeunes découvriront un milieu exceptionnel à travers de nombreuses activités sportives et culturelles.

Deux séjours en colonie seront également proposés dans le Haut Jura, à la Chaux du Dombief, durant le mois de Juillet pour les enfants de 6 à 12 ans. Ces colonies de 11 jours permettront aux enfants de découvrir la vie de groupe.

Au niveau de l'encadrement, les mêmes animateurs seront probablement reconduits à quelques éléments près, que ce soit pour la colonie ou pour le camp.

### Adresses utiles :

#### . Informations générales :

MOINE Georges  
03.85.96.08.20

#### . Colonie :

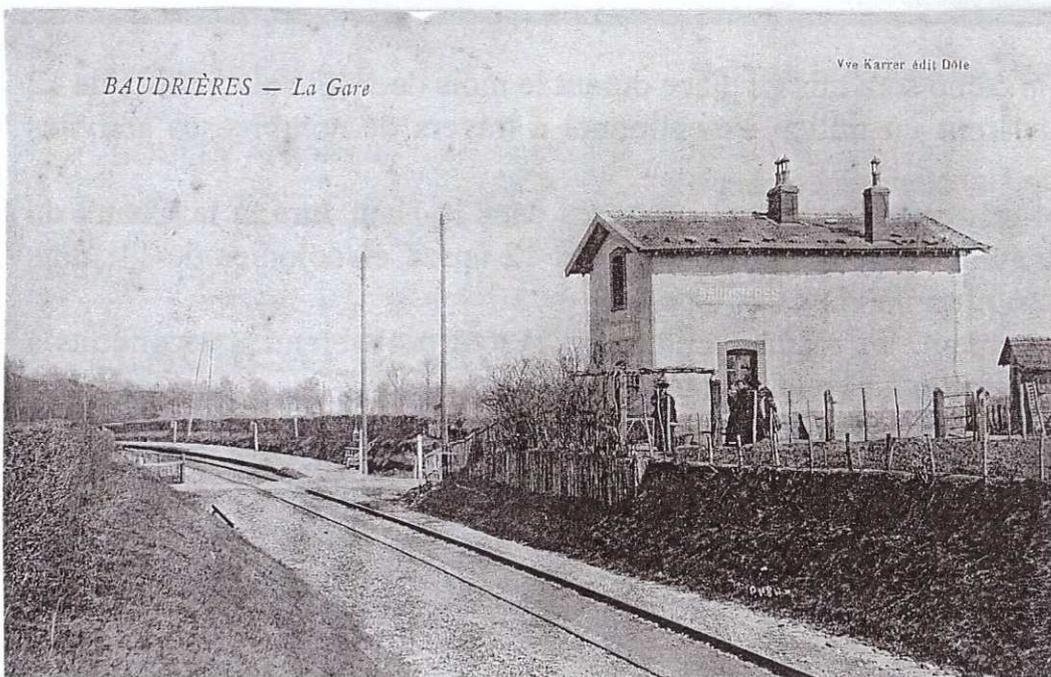
BRUNO Pascale  
03.85.42.01.24

#### . Camp :

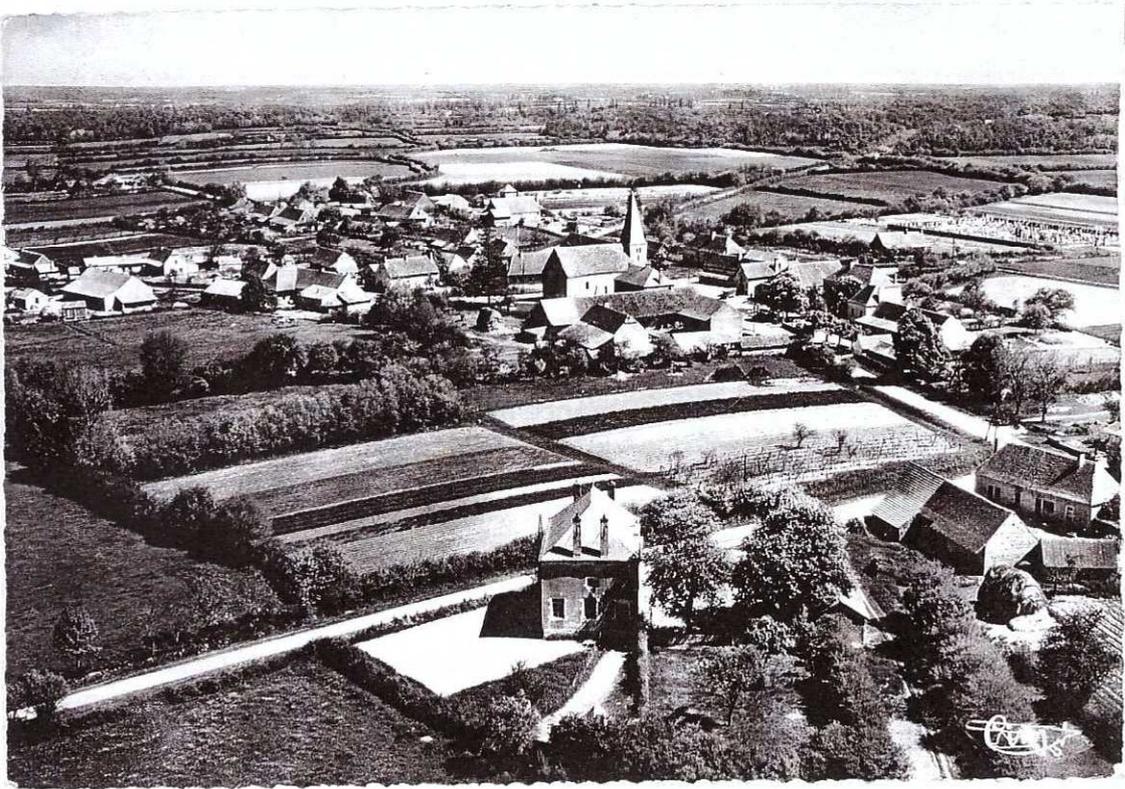
SARRE Kevin  
06.79.42.51.98

**Soldats de la guerre 1870**

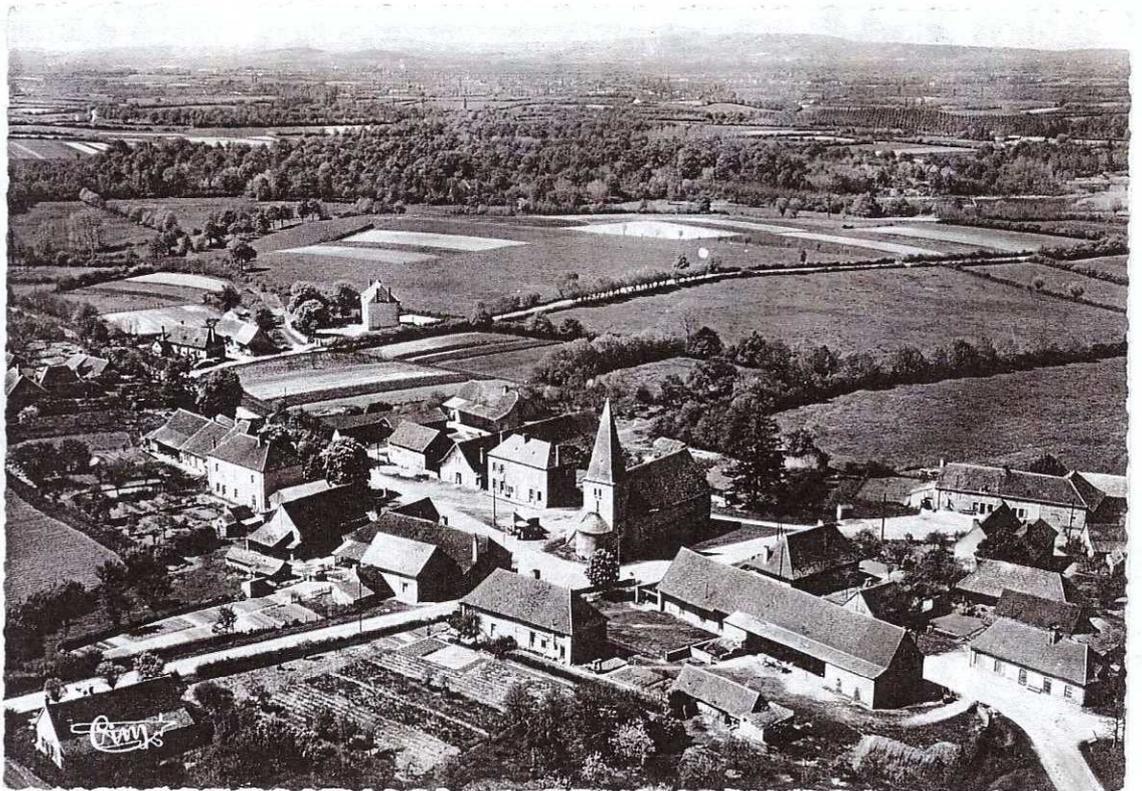
Au 2ème rang, troisième en partant de la droite un Baudriérois: **Georges GAY**



**B  
A  
U  
D  
R  
I  
È  
R  
E  
S**



H  
I  
E  
R  
.  
.  
.



# CONSCRITS 2006

## Les 20 ans :

Jérôme BOUILLOUX - Nicolas GROS - Jean-Marie TISSOT - Benoît WEPPE -

## Les 19 ans :

Matthieu CHAUTARD - Céline DUVERNOIS - Florence INCERTI - Alexandre PLAT - Julian PRESUMEY - Carole Anne VEROT - Mathilde VIALLET -

## Les 10 ans :

Thomas BASSARD - Reynald CARLOT - Laurie NICOT - Lucie PATAY - Anaïs VENDROUX -

## Les Bébés :

Romain BADOT - Noah GUENOT -



# REPAS DES ANCIENS

Le 2 octobre 2005, le Centre Communal d'Action Sociale recevait les aînés de 70 ans et plus pour un repas servi à la salle polyvalente.

78 personnes se sont retrouvées vers 12h30 dans une ambiance conviviale, Monsieur Guy LOMBARD, Maire et Président du CCAS, accueillait nos anciens par un petit discours de bienvenue très chaleureux.

Comme chaque année le CCAS offrit un petit cadeau aux doyens et benjamins de cette journée. La doyenne, Madame Denise ILTIS se vit offrir un superbe bouquet de fleurs et le doyen Monsieur Albert GOYARD une bouteille de Champagne.

La benjamine Madame Eliane BADOT et le benjamin Monsieur André VILLON furent honorés à leur tour en recevant les mêmes présents.

Puis chacun put apprécier le repas préparé par Madame Frédérique BERGER du restaurant "La Marandine"

L'après midi fût animé par de nombreuses chansons.

Un grand coup de chapeau à toute l'équipe de conseillers et membres du CCAS qui ont oeuvrés pour la réussite de ce repas.

Les aînés n'ayant pu participer à ces agapes ont reçu chacun un colis pour les fêtes de Noël.



# TELETHON 2005

Samedi 3 décembre, la municipalité et le Comité Inter Associations animait l'édition 2005 du téléthon.

La structure d'accueil, nouveau bâtiment communal, accueillait sous son toit les vieux poêles de nos grands-mères pour faire les gaufres, et les chaudières de nos anciens paysans pour cuire des mêtres et des mêtres de boudin préparés par notre ami Piochy, que chacun pu déguster à sa façon, arrosé d'un petit verre de vin chaud ou de Beaujolais.

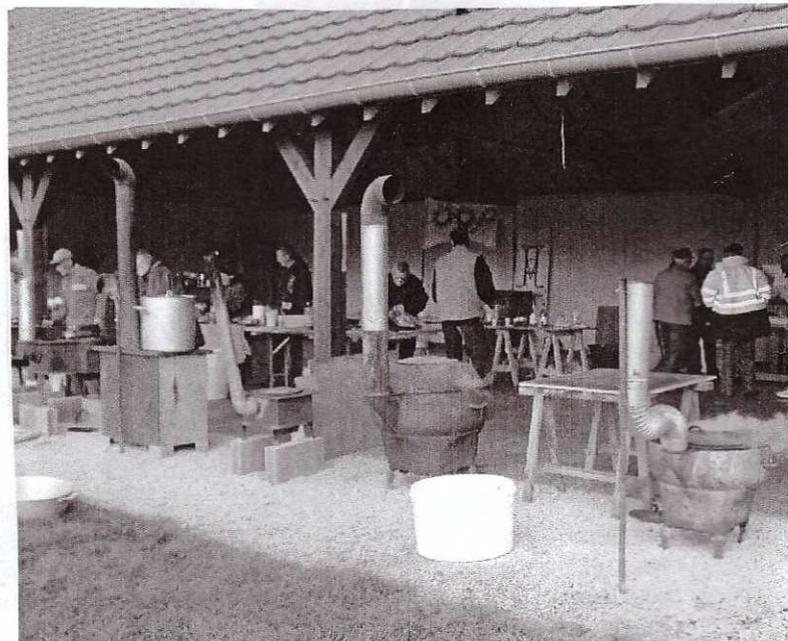
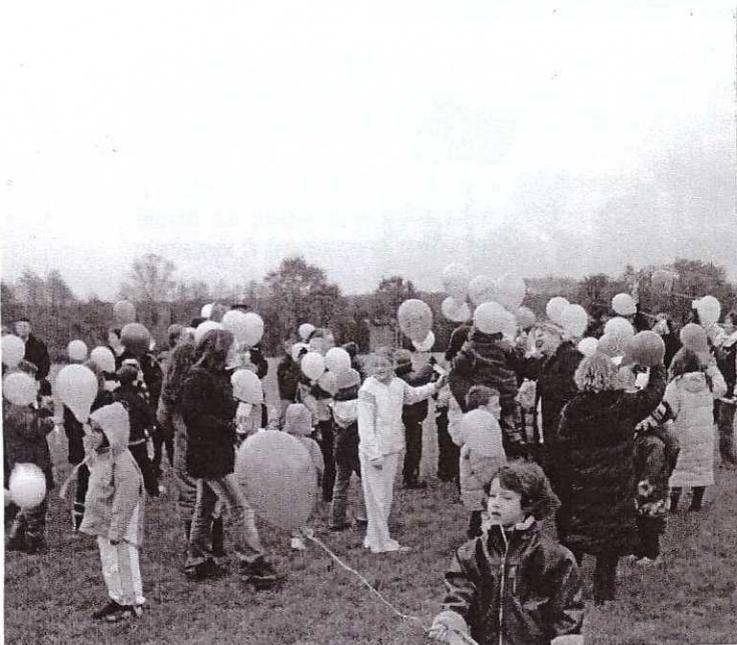
Comme l'année précédente, a eu lieu le traditionnel lâcher de ballons par les enfants des écoles à 16 heures, en simultanéité avec les autres villages de la Communauté de Communes des Portes de la Bresse. De plus une vente de petites compositions de fleurs confectionnées par les enfants du RPI connut un grand succès.

Traditionnellement aussi, la roulante de Pierrot a sillonné quelques hameaux jusqu'à la nuit tombée pour proposer à la vente gaufres à l'ancienne et boudin aux habitants.

Dons et ventes ont permis de verser plus de 1600 euros au fond commun de St Germain du Plain.

Merci aux nombreux participants pour leur soutien tout au long de cette journée dédiée à une grande cause.

Rendez vous en 2006.



# Entreprise VENDROUX Fabienne et Philippe

**Le Baudriérois** : Décrivez nous votre parcours :

**Philippe** : Je suis né le 8 septembre 1965 à St Remy. Nous sommes quatre enfants : 2 garçons et 2 filles. Lors de ma naissance, mon père exerçait la profession de chauffeur routier dans une grande entreprise de transport. Maman était mère au foyer. Aujourd'hui, mon père est à la retraite et maman occupe à ce jour un emploi dans le commerce.

**Fabienne** : Je suis née le 2 janvier 1971 à St Remy, je suis la benjamine d'une famille de trois filles. Retraité aujourd'hui, mon père était fondateur dans une entreprise chalonnaise. Tandis que maman est employée de service dans un établissement hospitalier.

De notre mariage en 1995 naquirent deux enfants "Valentin et Anaïs"

**L.B.** : Pourquoi les travaux publics ?

**Philippe** : J'ai obtenu un CAP d'ébéniste au LEPd'Autun en 1983. Mais ce métier ne me satisfaisait pas, j'ai toujours préféré le travail au grand air.

**Fabienne** : J'ai acquis un bac de comptabilité au Lycée Mathias en 1989, puis j'ai passé l'examen de capacité en transport en 1995. Je suis plus à l'aise au volant d'un camion que derrière un bureau, ce qui ne m'empêche pas de seconder Philippe dans la comptabilité.

**L.B.** : Parlez nous de l'évolution de votre entreprise

**Philippe et Fabienne** : Nous avons débuté par des terrassements divers en 1992 avec un tracto-pelle puis au fil du temps notre activité a évolué considérablement d'où la nécessité d'investir dans l'achat de trois camions et d'une pelle à chenille. Aujourd'hui, nous pouvons affirmer que nous avons un développement de la clientèle satisfaisant. Néanmoins, dans un avenir plus ou moins proche, nous souhaitons donner un nouvel essor à notre entreprise.

**L.B.** : Quelles principales difficultés rencontrez vous dans le cadre de l'exercice de votre activité professionnelle ?

**Philippe et Fabienne** : C'est un métier qui demande beaucoup d'investissement. Il faut compter 12 heures de travail par jour en été et 10 heures en hiver, plus la comptabilité qui représente environ 3 heures par semaine.

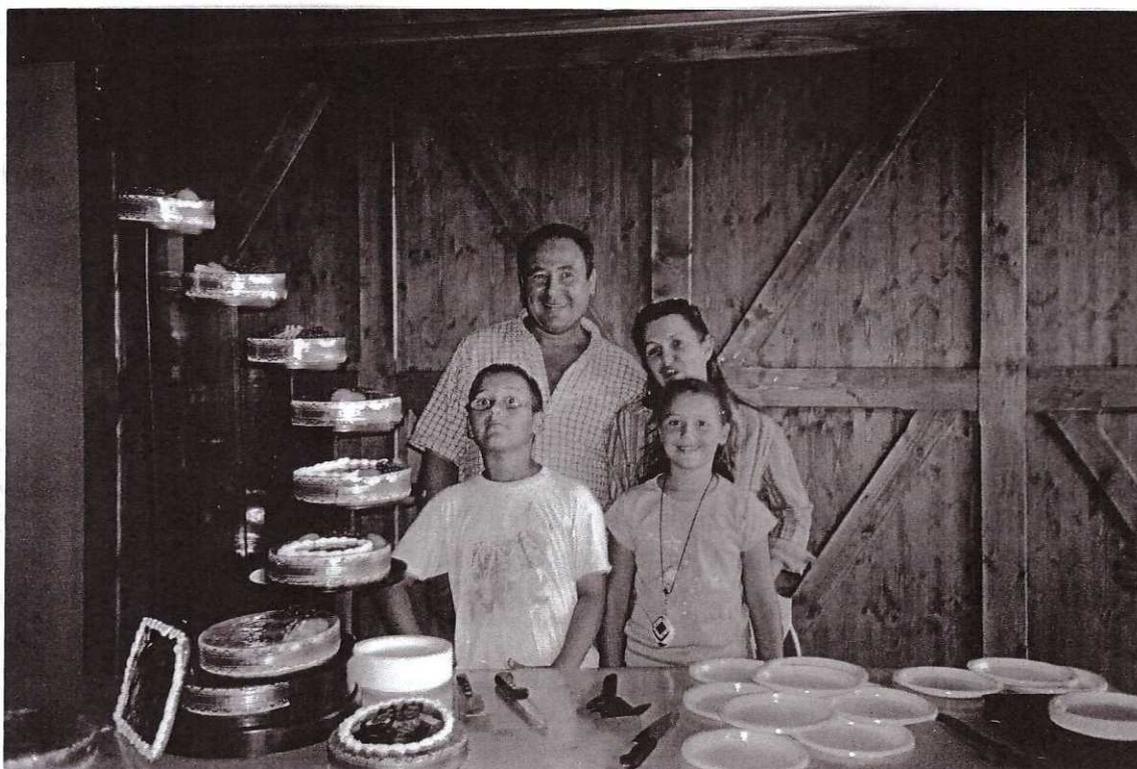
Aucune difficulté administrative ou autre n'ont été rencontrées à ce jour.

**L.B.** : Malgré leur jeune âge, vos enfants sont ils intéressés par votre profession ?

**Philippe et Fabienne** : Valentin, peut-être ? Si tel n'est pas le cas, il aimerait se diriger vers un métier en rapport avec les animaux. Quand à Anaïs, elle serait plutôt attirée par une profession plus féminine (ex : puéricultrice...)

**L.B.** : Quel que soit le métier qu'ils auront choisi, ils seront , à n'en pas douter, aussi motivés que leurs parents.

Merci Fabienne et Philippe d'avoir bien voulu nous recevoir.



# ZONAGE D'ASSAINISSEMENT

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 contraint toute collectivité locale à faire une étude de zonage d'assainissement.

Le cabinet d'études SESAER a été retenu pour effectuer les travaux et les recherches nécessaires à cette étude.

Afin de dresser un bilan de l'existant en matière d'assainissement individuel sur notre commune, un questionnaire a été envoyé à chaque résident. Les informations recueillies n'ont servies qu'à établir des statistiques.

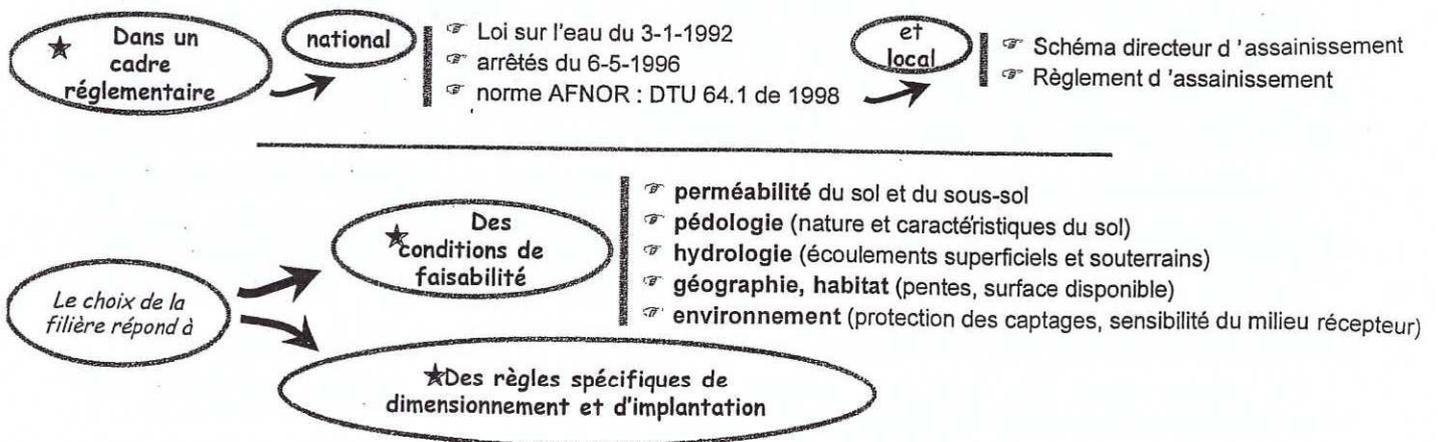
Sur 380 enquêtes distribuées, seulement 180 ont été retournées. Parmi ces retours, il a été constaté qu'environ 20 % des installations sont conformes aux normes préconisées.

L'étude de l'habitat a permis d'établir des cartes pour chaque hameau. Chaque parcelle y est caractérisée au regard de la surface disponible pour la mise en oeuvre d'un système d'assainissement autonome et de la topographie des lieux.

L'étude de perméabilité réalisée a servi à qualifier l'aptitude du sol et à statuer sur les possibilités des parcelles à recevoir un assainissement autonome. Les tests mettent en évidence la faible perméabilité des sols de la commune. On trouve presque une homogénéité des sols bruns sur alluvions ou colluvions.

Toutes ces constatations sont à rapprocher des objectifs de développement de la commune.

Une cartographie du zonage d'assainissement de la commune sera élaborée incessamment et soumise à enquête publique d'ici quelques mois.



# L'EAU, L'OR DE DEMAIN

Après une belle balade sous un soleil estival, rien de tel qu'une bonne douche pour récupérer des efforts de la journée. Pour autant, il faut savoir user de l'eau sans en abuser, puisque c'est une ressource naturelle qui se tarit.

En effet, au XX<sup>e</sup> siècle, la consommation mondiale d'eau a été multipliée par 7 en raison de la croissance démographique, de son utilisation quotidienne ou de l'irrigation agricole, à tel point que l'eau gratuite de bonne qualité se raréfie. Il est important de veiller à ne pas gaspiller et à ne pas polluer ce bien devenu indispensable au confort moderne. Ce ne sont pas les opportunités qui manquent dans la vie quotidienne du citoyen pour faire des économies d'eau.

Avant d'y être contraint – au 1<sup>er</sup> juillet 2003, 27 départements étaient sous le coup d'un arrêté préfectoral limitant certains usages de l'eau -, il convient d'acquiescer quelques gestes élémentaires qui permettront d'éviter le pire, à savoir que l'eau potable ne devienne un luxe.

Le confort de l'homme a été une telle préoccupation dans les dernières décennies que nous y avons pris goût sans avoir conscience du possible épuisement des ressources naturelles. Tous nos robinets déversent de l'eau potable mais nous devons apprendre qu'elle n'est pas un bien inépuisable.

Avec un minimum d'efforts et sans porter atteinte à notre confort, nous pouvons limiter notre consommation... et, par conséquent, le montant de notre facture d'eau.

Pourquoi attendre pour réparer un wc qui fuit certes peu (quelques gouttes par heure) mais qui consomme inutilement plusieurs litres par jour. Vérifier l'étanchéité des robinets est un autre geste préventif. Ce sont autant de petites attentions qui permettront de préserver le capital « eau » de notre planète.

Il est même permis d'aller plus loin dans l'économie en collectant les eaux de pluie pour les utilisations ne nécessitant pas de l'eau potable.

En plus de limiter le gaspillage du produit fini qu'est l'eau potable, il faut également limiter les pollutions de la matière première que sont les réserves d'eau. Que ce soient les nappes phréatiques, les rivières ou les étangs artificiels, tous fournissent, à plus ou moins long terme, l'eau qui abreuve tout le monde. En outre, ils permettent à la flore et à la faune de se développer et ainsi de nous offrir les magnifiques paysages que nous prenons plaisir à arpenter.

Il nous faut donc veiller à ne laisser aucun déchet derrière nous, tant au bord des rivières que sur la terre ferme. Au-delà de la pollution visuelle toujours désagréable pour le promeneur, la décomposition d'un déchet a de graves conséquences sur la qualité de l'eau. Qui sait, par exemple, qu'un mégot de cigarette jeté au sol polluera 7 mètres cube d'eau pendant 5 ans.

En s'appropriant ces quelques gestes, chacun réalisera de petites économies qui représenteront de belles réserves d'eau pour l'avenir.

# ETAT CIVIL 2005

## NAISSANCES :

LUNEAU	Océane	2 Janvier
BONNEFOUX	Valentin	5 Février
BLANCHARD	Mattis	26 Février
REMEDER	Malysia	6 Mars
PRECHEUR	Mathéo	1er Mai
CICALA	Maxime	7 Août
MERCEY	Stella	3 Octobre
WOLFF	Nathan	8 Novembre

BESSONNAT	Lyson	2 Mai 2004 (Non recensé en 2004)
-----------	-------	----------------------------------

## MARIAGES :

BESSONNAT Cyril et LELU Céline	18 Juin
-----------------------------------	---------

## DECES :

GUYOT	Christian	12 Mars
JAMA	Jean Marc	18 Mars
JAMA	Robert	18 Mars
NGUELE	Suzanne	18 Mars
QUINTART	Edmond	31 Mars
GROS	René	17 Octobre
CHAMBIN	Roger	13 Décembre

# CALENDRIER 2006

## FETES ET MANIFESTATIONS

4 Mars	Concours de cartes Club des Palombes
19 Mars	Loto Club des Palombes
12 Avril	Collecte de sang
21 Mai	Marche Gourmande Comité Inter Associations
17/18 Juin	Marche du Ski-Club
1er Juillet	Tourne-broche Amicale Chasse
14 Juillet	Pique-Nique Donneurs de Sang
15/16 Juillet	Méchoui C.A.T.M.
3 Août	Collecte de sang
26/27 Août	Randonnée Ski-Club
9/10 Septembre	Fête patronale et du Troquis
1er Octobre	Repas des Anciens C.C.A.S.
26 Novembre	Concours Cartes C.A.T.M.
3 Décembre	Loto Ski-Club
7 Décembre	Collecte de sang
9 Décembre	Téléthon
16 Décembre	Exposition A Pleins Tubes

Imprimé par nos soins sous la responsabilité de Monsieur le Maire.

